

Le mot du Maire



Chers habitants de Châteauroux,

Cet automne 2023, après deux années sèches et chaudes, aura été celui de l'eau. Si les premières fortes pluies avaient tout d'abord été un soulagement quant aux besoins de la terre et à l'alimentation des sources auxquelles nos habitations sont raccordées, les dernières perturbations ont été catastrophiques.

Je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux qui se sont donnés jusque parfois à la limite de l'épuisement, afin de parer au plus urgent et porter secours à ceux qui étaient en difficulté ou carrément en danger imminent, tant au niveau des biens que des personnes.

La Compagnie de Sapeurs-pompiers a été bien évidemment mise à contribution comme jamais. Nos agents techniques ont été là

sans se ménager. Les entreprises de terrassement de la commune ont su également être présentes et nombreux sont ceux qui, à titre privé, ont fait pour soulager la collectivité quand ils le pouvaient et en fonction de leurs moyens.

J'ai été personnellement sur le pont ainsi que les membres de mon conseil municipal, souvent pour agir directement sur le terrain mais aussi afin de coordonner les interventions et les réponses données aux événements et aux éléments qui se déchaînaient.

Les dégâts sont malheureusement énormes tant au niveau de la voirie que des biens et certains d'entre nous ont été durement touchés dans leur patrimoine privé ou professionnel. Ces destructions auront un coût très important et c'est dans le but d'une indemnisation des victimes la meilleure possible, que nous sommes allés à la rencontre de Madame Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité en visite à Eyglies.

J'espère que la majorité d'entre vous, ne serait-ce que par un gentil « merci » au détour d'une conversation, saura dire aux uns et aux autres de nos héros du moment, la reconnaissance qu'ils méritent.

Je suis en revanche outré des incivilités qui se poursuivent sur le territoire communal. Loin d'une reconnaissance et alors que nous étions au plus fort de la crise, deux roues de notre tractopelle ont, par exemple, été intentionnellement crevées. De la casse est régulièrement observée sur les biens publics et c'est toute notre collectivité qui est visée. Au-delà du coût, car tout a toujours évidemment un coût, c'est l'esprit malsain et irresponsable de ces attaques qui est révoltant. La gendarmerie est bien entendue informée de ces atteintes graves qui je l'espère, seront bientôt stoppées.

Notre action sinon se poursuit. La salle supplémentaire de l'école, dédiée à la garderie sera bientôt terminée et les enfants pourront en disposer et retrouver la quiétude du lieu. Des écoliers qui feront quelques infidélités parfois à leur salle de classe habituelle, afin d'aller s'occuper des parcelles 26 et 34 qui leur ont été confiées suite à la participation au programme « Forêt Pédagogique » proposé par l'Association des Communes Forestières. La route forestière de l'Eyrette remise à neuf, rejoint celles de la Cascade et de Belle-Aiguette qui avaient été traitées précédemment. L'action de tous autour de moi fait que les dossiers communaux et intercommunaux avancent. Mon équipe est à votre service et je pense que vous savez que nous faisons pour satisfaire vos demandes quand elles sont formulées et pertinentes pour la collectivité. Une contrainte toutefois, celle de nos moyens qui ne sont pas infinis même si gérés avec beaucoup de maîtrise par mon adjoint aux finances.

À la veille de Noël et de la nouvelle année, je tiens à vous faire part de tous mes souhaits de bonheur. La période de crise que nous venons de connaître me fait espérer que la convivialité et la solidarité seront partagées un peu plus encore entre nous tous, à l'occasion de ces fêtes.

Toujours à vous, votre Maire.

Jean-Marie BARRAL

Un grand **MERCI...**

Un focus aujourd'hui sur notre Compagnie de Sapeurs-Pompiers qui a été mise à contribution ô combien ces dernières semaines.

Au service de la protection et de la sécurité de nous tous, l'équipe qui gravite autour de Hervé BAYARD est en effet intervenue de façon magistrale pendant toute la période de crise que nous venons de vivre. De jour comme de nuit, sans discontinuer, ils ont été sur la brèche pour secourir, protéger, pomper, limiter les dégâts, mettre en sécurité et même donner un peu d'écoute à ceux qui étaient dans l'urgence, en insécurité ou dans la crainte de perdre leurs biens. La situation un peu maîtrisée sur Châteauroux, ils sont allés prêter main forte sur le Guillestrois et n'ont eu de cesse que de se donner pour les autres. La situation météo ne les a pas ménagés, tardant à s'améliorer, et qui enchaînait par des chutes de neige après les inondations...

Notre village a la chance de pouvoir compter sur une équipe de sapeurs-pompiers dynamique, qui sait intégrer les toutes jeunes vocations, qui utilise au mieux les qualités et les connaissances professionnelles et techniques de ses membres, pour la protection de tous. Elle sait se maintenir en pointe au niveau des équipements, des pratiques de secours, en opération ou au cours des manœuvres d'entraînement. Présente sur le terrain lors des interventions, elle sait également l'être lors des kermesses, des animations festives ou plus solennellement devant le Monument aux Morts lorsqu'il s'agit de rendre les honneurs à nos anciens qui ont servi leur pays avec courage.

Ce don de soi citoyen peut être un peu davantage encore mis en exergue, quand on constate que, dans un même temps, des inconnus s'en prennent aux biens publics, cassent, abîment, détériorent, dans l'anonymat et de façon sournoise.

Il va sans dire que le Centre de Secours vit pour nous. Il est un des liens de notre petite société Castelroussine, qui a toujours besoin de se renouveler. Les anciens sont là mais les jeunes pousses sont les bienvenues. Ceux qui sont intéressés, jeunes ou un peu moins, peuvent prendre contact avec le Chef de Centre, le Lieutenant Hervé BAYARD (Tél. : 06 08 92 55 50) ou son Adjoint, l'Adjudant-Chef Jean-Philippe PUTOTO (Tél. : 06 89 84 86 65).



Remerciements d'une castelroussine à l'équipe technique (15/11/2023)



« Je me permets ce petit mot pour remercier la mairie et l'équipe technique qui sont sur le terrain tous ces derniers jours pour débloquer la route entre Saint Etienne et de serre-Buzard. Ils sont bien efficaces et nous débloquent la route, quel que soit l'heure, même le dimanche.

Un grand merci à eux, ils nous permettent d'aller travailler et de rentrer chez nous le soir. Bon courage également à toute l'équipe, qui doit gérer ce sacré défi des coulées de cailloux dans les combes.

En espérant qu'ils forment des jeunes avant leur départ à la retraite »

Retour sur une année 2023 haute en couleur au Castelou



Il est loin le temps des colliers de pâtes... Bivouac, échanges, jeux délirants, l'équipe du Castelou essaye toujours de repousser les limites de l'imaginaire afin de dépayser nos enfants.

Après des vacances d'hiver et de printemps à voyager du Canada au monde de Mario et Luigi, les enfants ont continué à voyager et s'envoler haut... très haut.

Durant l'été, dans « une ambiance tropicale », fêtes, smoothies, musique, jeux et sorties ont permis aux enfants de passer de belles vacances.

Les enfants ont découvert tous les secrets de l'Amazonie, joué aux super-héros avec la Pat' Patrouille, visité l'aérodrome de Tallard, essayé le tissu aérien avec Albane de la Cie « pieds en l'air », ou joué aux archéologues avec l'artiste Rédouan et bien d'autres aventures encore.

L'été s'est terminé avec le séjour organisé par le SIVU Les Loulou's. Direction... la Camargue et son Parc naturel régional de Camargue situé au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône.

Ce séjour labélisé « Colo apprenante » a permis aux familles, qui ont un quotient inférieur à 1 500 €, de payer seulement 30€ la totalité du séjour.

Cela a concerné 14 enfants sur les 16 petits Chateauroussins qui ont participé à ce séjour.

Cette destination avait été choisie pour la richesse de son Parc Régional de Camargue avec la découverte de : la faune et la flore sauvages de Camargue, avec le parc Ornithologique du pont de Gau ; les traditions et cultures à la manade de Méjanès, lors d'un spectacle pédagogique dans les arènes, avec les taureaux et les chevaux Camarguais ; l'impact de l'homme sur la faune marine avec la visite du bassin de réhabilitation des tortues au CESTMed et au Seaquarium ; les salins roses d'Aigues Mortes, à bord du petit train pour un voyage de plus

d'une heure au cœur des camelles et des marais salants.

Ce fut un très bon séjour et beaucoup de souvenirs à raconter aux copains à la rentrée des classes.

Un mal pour un bien, le Castelou a dû fermer ses portes pour les vacances de Toussaint.

En effet, suite aux travaux réalisés à l'école de Châteauroux-les-Alpes, le Castelou a rejoint les Loulou's à Baratier le temps de ces vacances.

Pendant que les plus grands prenaient la direction de l'école de Poudlard, à la découverte du monde de Harry Potter, les petits prenaient la direction de la forêt enchantée à la rencontre des fées, des lutins, des elfes et des licornes

L'année 2023 à peine finie que les idées et les projets 2024 fourmillent dans la tête de l'équipe.

Evidemment les enfants ne pourront échapper à une année olympique et qui plus est... à Paris.

Un été à voyager dans notre douce France, notre histoire et nos régions. Sans oublier les fameux « clichés » sur les Français. On porte tous un béret et une marinière ? Nous mangeons des cuisses de grenouilles ?

Mais avant ce prochain été, les enfants découvriront les grands sommets himalayens et remonteront le temps jusqu'aux dinosaures.

Accueil périscolaire.

Les travaux de la nouvelle salle du Castelou avancent à grands pas. La date de la fin des travaux n'est pas encore déterminée mais Le SIVU Les Loulou's espère revenir dans ses locaux après les vacances de printemps. Bien évidemment les familles seront mises au courant de l'avancement du projet.

En attendant, la garderie du soir continue à se faire dans la salle du conseil municipal

À très vite au... Castelou.

L'École du Rabioux

Élection des représentants des parents au conseil d'école

Élus titulaires : ERARD Elise ; FRANCE-LALFERT Mélia ; LEFOL Julie ; MAITRE Guillaume ; OGIER Lucie ; SCOTTO DI FASANO Lisa.

Élus suppléants : GUERILLOT Pauline ; GUIDICELLI Valérie ; LEHOULT Emma ; TATIN Sylvain.

Le règlement intérieur est adopté. Il contient le nouveau décret du 14 août 2023, relatif à l'éviction scolaire en cas de perturbation intentionnelle et répétée d'un élève faisant peser un risque sur la sécurité et la santé d'un autre élève de l'école.

Répartition sur 6 classes

- M-H. DAVELLO et A-M. COFFY : PS/MS 21 (9+12) - B. GARCIN et C. LEDUC : MS/GS 22 (5+17)
- D. MOURONT : CP/CE1 20 (14+6) - S. LECOMTE : CE1/CE2 20 (7+13)
- A. BRIAND et A. LATRAYE : CE2/CM1 21 (11/10) - J. SAUVETRE et C. LEDUC : 22 (5+17)

Exercices de sécurité PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté des élèves)

Un exercice de confinement du type « intrusion-attentat » adapté à l'âge des élèves a eu lieu le jeudi 12/10. Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mardi 26/09. D'autres exercices de ce type sont prévus dans l'année.

Réunion harcèlement du 9/10

La réunion demandée par les représentants des parents : 9 parents présents.

Le harcèlement est un fléau qui existe partout et dans tous les cas, il apparaît que le partenariat parents-élèves est indispensable et qu'une grande attention doit être apportée à la communication qui doit exister entre les partenaires. Les parents ne doivent pas hésiter à contacter l'école aux premiers signes suspects.

Les travaux d'extension et de rénovation énergétique de notre école



La commune de Châteauroux-les-Alpes s'est inscrite dans une démarche globale de rénovation énergétique de son patrimoine. À ce titre, deux bâtiments de la commune (les Aubergeries et les Mathieux), de 2018 à 2020, ont fait l'objet d'une rénovation fonctionnelle et énergétique très performante.

La rénovation énergétique de l'école et son extension s'inscrivent dans cette démarche

Les travaux ont débuté en septembre et sont presque terminés, il s'agit d'un projet d'extension et de création d'une salle supplémentaire d'environ 60 m² et des travaux de rénovation énergétique suivants :

1. Optimisation et rénovation des systèmes de régulation de températures.
2. Rénovation de la chaufferie et des réseaux pour amélioration de leur efficacité.
3. Mise en place de sondes de qualité d'air intérieur, plan de comptage et Gestion Technique Centralisée.
4. Relamping (changement de toutes les lumières dans l'école).
5. Installation de stores occultants extérieurs.

Le montant des travaux s'élève à 289 000 € HT subventionné à hauteur de 55 % par la DSIL exceptionnelle (État), le Fonds vert (Fonds d'accélération de la transition écologique) et le Département des Hautes-Alpes.

La forêt pédagogique



L'École Communale participe depuis ce début d'automne, à une opération initiée par l'Association des Communes Forestières intitulée « La Forêt Pédagogique ».

Cette initiative est un moyen d'amener les élèves du primaire en forêt, un milieu qui permet d'aborder une multitude de sujets concernant les sciences, l'environnement, l'économie et les diverses activités humaines qui y trouvent leur origine. L'exploitation forestière par exemple, à la base de toute la filière bois, pourra être expliquée. Cela permettra de faire comprendre aux enfants et aux futurs adultes qu'ils seront, que les travaux d'abattage d'arbres, leur exploitation et leur débardage font partie de la gestion raisonnée d'une parcelle.

Julien Sauvêtre, Directeur, s'est particulièrement impliqué pour faire participer son école et plus particulièrement sa classe à cette opération.

La parcelle 34 dans le secteur Charbonnières mais surtout, la parcelle 26 au pied du secteur de l'Éyrette,



ont été confiées, à l'attention et aux projets des élèves et de leur maître.

L'inauguration de cette opération s'est faite le lundi 2 octobre 2023, en présence des enfants accompagnés de leur Directeur, de représentants des Communes Forestières (Fanny Buisnière), de l'Office National des Forêts (Guillaume Anselmo, garde à Châteauroux et Saint-André d'Embrun), de Jean-Luc Verrier, Président de la Charte Forestière de Territoire et Maire de Prunières, d'agents du Parc National des Écrins et de Didier Elzéard qui représentait la commune. Celle-ci a offert à l'assemblée, un pot de l'amitié après la signature de la charte par les différentes parties présentes.



Les Petits Petons

Concernant la vie associative de la micro-crèche :

Il a été mis en place une vente de crêpes, de gâteaux élaborés par un membre du CA.

Les parents ont pu assister à des conférences/débats sur des sujets

liés à la petite enfance ouvert à tous : cela a permis de créer un lien social en rapport avec l'association. Ces conférences sont mises en place par un autre membre du Conseil d'Administration.

Depuis l'assemblée générale du 7 octobre, le Conseil d'administration compte désormais 14 membres ce qui permet une nouvelle répartition des tâches et va permettre de développer d'autres compétences et activités au sein de l'association.

Elodie VINAY FRANCO indique que les pesées vont devoir être revues à la hausse du fait d'une nouvelle loi à partir de janvier 2024. Cette revalorisation a pour impact direct une augmentation de la masse salariale de l'association d'ici 2027. À ce jour, nous avons pour information qu'une aide de la CAF devrait nous être transmise pour la première année 2024 d'environ 2/3 de l'augmentation. Pour les années qui suivent une réflexion sera à engager en fonction des éléments financiers concrets.



RETOUR EN IMAGES



Soirée dansante (12 août).



Kermesse (8 juillet).



Fête de la bière. (1 et 2 septembre).



Charlotte.
Atelier d'été (22 août).



Rénovations.



Concert UDELM (27 juillet).



Les radeliers de la Durance (3 mai).



Équipe philatélique (22 août).



Retraite de Christine à la Poste.



Inauguration de travaux
(13 octobre).



La Gaule du Rabioux.



Trail du Rabioux (16 juillet)



Moules frites (5 août).



Paëlla (29 juillet).



Repas campagnard (20 août).



11 novembre.



Fête des hameaux.



Marché de Noël (2 décembre).



Repas des aînés. (10 décembre).

Des travaux et des projets...

Le parking de la Forge

L'extension du parking de « La Forge » a été goudronnée en septembre dernier. Un espace de stationnement de 70 véhicules au cœur du village est maintenant à votre disposition.

Les zones d'implantation pour les énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables, chaque commune doit faire remonter auprès de la préfecture les zones d'accélération identifiées sur son territoire.

Des réunions ont eu lieu entre élus du conseil municipal et une concertation citoyenne a été organisée le jeudi 16 novembre afin de recueillir l'avis des habitants.

Il s'agit de recenser les potentiels sites d'installation de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque de toiture, photovoltaïque au sol et l'hydroélectricité).

Sur ce dossier la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et le bureau d'études NOOCARB accompagnent les communes du territoire.

Le terrain « des Alpes »

Notre projet de construction de **résidence pour seniors est plus que jamais en cours d'études. Il s'agira de la construction d'un lieu de vie pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes.** Ce futur établissement proposera des solutions de logements adaptés pour les vieux jours des retraités.

Le projet de future microcentrale est arrivé au stade de l'enquête publique

Ce projet date de plus de 10 ans maintenant ; pour le mener à bien, l'ASA d'irrigation, la Commune de Châteauroux-les-Alpes et la Société du Canal de Provence se sont associées dans un groupement d'intérêt économique. Ensemble elles participent à sa mise en œuvre et ensemble, elles en partageront les fruits à venir.

La finalité de la microcentrale est de générer une production d'énergie renouvelable d'environ 8 gigawattheures par an, ce qui sera largement plus que la consommation d'électricité de la population de Châteauroux-les-Alpes. Ainsi grâce à la microcentrale, la commune cheminera un peu plus vers un territoire à énergie positive.

Faire une microcentrale c'est aussi permettre la modernisation du réseau d'irrigation et réciproquement : le passage à l'aspersion réduira de moitié la consommation d'eau d'irrigation et donc laissera cette eau dans le torrent du Rabioux. De son côté, la microcentrale aidera au financement du projet d'aspersion par les dividendes perçus par l'ASA. L'association des deux projets est indispensable, et donc l'un ne peut pas se faire sans l'autre : le prélèvement dans le torrent pour produire de l'hydroélectricité ne serait pas possible sans les économies d'eau générées par le projet d'aspersion.

Enfin de manière générale, les prélèvements dans un cours d'eau doivent respecter la règle du débit réservé, ici l'eau qui doit rester dans le torrent du Rabioux. Sur ce plan, le projet obéit bien évidemment à l'ensemble des textes en la matière. Grâce à l'association de ces deux projets, il demeurera à l'avenir dans le torrent deux fois plus d'eau en période d'arrosage, soit au printemps, en été et en automne, pour le plus grand bien de la biodiversité et un bon équilibre entre les différents usages de l'eau du Rabioux.

Espace multisports

Aux vues des bonnes relations entretenues avec nos conseillers départementaux, une subvention inespérée nous a été octroyée.

15 000 € vont être investis pour aménager un espace dédié à nos jeunes. Il sera implanté à proximité du stade municipal Jean-Marie Maure.

Suite à cette attribution, un groupe de travail sera réuni prochainement. Nous ouvrons la porte à toute la jeunesse qui souhaite participer à la réalisation de ce projet.

Un prix de référence pour la pisciculture des Écrins

Le Prix National de la Dynamique Agricole Banque Populaire fait référence dans le monde agricole depuis 30 ans. Il valorise des acteurs de ce secteur indispensable à l'économie française.

Ce prix distingue des exploitants agricoles, performants et innovants, à travers quatre catégories : création d'entreprise, performance technique, valorisation & innovation et performance entrepreneuriale.

La Pisciculture des Écrins (Hautes-Alpes) et ses gérants, Anouck et Maxime Sarton, ont reçu le Prix National de la Dynamique Agricole 2022 dans la catégorie « Création d'entreprise » ; une récompense qui valorise leur démarche et leur dynamisme dans leur parcours d'installation, leurs rôles dans la communauté, leurs performances économiques et techniques.

Jeudi 26 janvier, le couple a reçu la distinction des mains de Bruno BOVE,

Directeur Commercial Agriculture et Viticulture.

Cet événement a accueilli une trentaine d'invités à proximité de leur exploitation à Châteauroux-les-Alpes.

La Pisciculture des Écrins représente l'ambition et la volonté de créer des produits de qualité s'inscrivant dans une logique de proximité. Une équipe à taille humaine de personnes engagées et passionnées participant activement à l'économie locale.

L'histoire de la Pisciculture des Écrins a débuté en avril 2018 à la suite de la volonté de Maxime et Anouck Sarton de reprendre une pisciculture au cœur des Hautes-Alpes.

Issus d'études en agroalimentaire, les cogérants de l'établissement ont respectivement officié en tant que Responsable d'atelier de production de caviar d'esturgeons dans le Sud-ouest et Responsable Audits et Certifications à Grand Frais.





La meilleure épicerie de France est à Châteauroux-les-Alpes

Félicitations à Delphine Bernard pour son prix de meilleure épicerie de France.

Une belle récompense qui met en avant l'engagement d'une jeune femme qui a repris une épicerie en y mettant en avant nos produits locaux et qui maintien du lien social dans la commune Châteauroux-les-Alpes.

La médaille a été fêtée en grandes pompes

Ce samedi 30 septembre, Delphine invitait tous ses clients et quelques élus notables de notre beau département pour clore en beauté cette récompense qui lui a donné encore plus envie de mordre dans la vie côté beaux produits !

L'Épicerie des lys nous surprendra toujours

Avec par ordre d'apparition : Marc Viossat, Conseiller pour le Département des Hautes-Alpes, Pascale Mardirossian pour la CCI Hautes-Alpes et Embrun Commerces 2023, Madame Chantal Eymeoud, Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, Vice-Présidente de la région PACA et Maire d'Embrun, de Jennifer Rousselle, sous-préfète représentant le Préfet des Hautes-Alpes ET Gaëlle qui travaille avec Delphine et n'a pas réussi à se cacher complètement !!!

Monsieur le Maire de Châteauroux-les-Alpes était également présent pour féliciter notre gagnante !





Un apiculteur heureux

Les miels de Jean-Jacques Daubert, apiculteur à Châteauroux-les-Alpes et bénéficiaire de la marque Esprit parc national, ont de nouveau brillé au Concours des miels de France. Cette année, ce n'est pas une mais deux médailles qu'a décrochées Jean-Jacques !

Les résultats sont tombés le 8 mars dernier : 72 miels ont été primés par le jury du Concours des miels de France, dont deux 2 présentés par Jean-Jacques Daubert. L'apiculteur de l'Embrunais repart ainsi avec une médaille d'argent pour son miel polyfloral et une médaille de bronze pour son miel de montagne, estampillé Esprit parc national.

Jean-Jacques n'en est pas à sa première participation, comme il nous l'explique : « *Je présente un miel dans chaque catégorie du concours depuis sa création il y a 5 ans. Mais c'est la première fois que je reçois 2 médailles sur la même édition !* » À raison d'une médaille par an et de 2 médailles en 2021, l'apiculteur totalise donc 6 médailles en 5 concours : un beau palmarès ! « *Je ramène habituellement du sud une cinquantaine de ruches fin mars/début avril pour qu'elles profitent de la floraison des arbres fruitiers à Châteauroux* ». « *Je suis toujours content de voir mes miels gagner, commente Jean-Jacques. C'est un gage de qualité car des analyses de chaque miel sont faites dans le cadre du concours. Elles montrent bien leur richesse.* »

Ces analyses en apprennent également plus sur la composition du miel : « *Je suis toujours curieux de voir l'influence des conditions météo sur mes miels d'une année à l'autre. L'origine florale est toujours différente. On y retrouve les mêmes familles de fleurs mais en proportions différentes, ce qui fait changer le goût et la couleur du miel.* »

La parole aux équipes de l'opposition

Le grand désengagement

Déjà constatée depuis un moment, l'absence d'implication de certains conseillers du groupe majoritaire du conseil municipal se confirme. Pas plus tard que lors d'un groupe de travail sur le projet du terrain des Alpes (acquisition foncière récente de la commune), l'absence de certaines représentantes de la commission sociale s'est faite sentir au moment où le sujet pouvait largement avoir besoin de leur contribution. Il n'y a pas foule non plus au groupe de travail sur la cantine. Quant à l'engagement sur un projet pour les jeunes avec un financement inespéré du conseil départemental, personne à l'horizon. Les commissions sont composées de fantômes et ne parlons pas de la participation aux réunions du SCOT où l'on frise le désert à part l'implication d'un adjoint et de deux conseillers non majoritaires. L'engagement municipal ce n'est pas seulement au moment des élections, c'est aussi tout au long du mandat.

Groupe « Avec nous, Châteauroux... »

Tribune de l'équipe « Envie de Châteauroux »

Un automne chargé ! D'un point de vue politique, il y a de nombreux sujets cruciaux pour notre avenir qui se jouent cet automne et cet hiver : SCOT pour l'aménagement du territoire, politique énergétique communale et intercommunale,... n'hésitez pas à vous renseigner : il y a différents moyens de participer en tant que citoyens et la concertation rentre dans les mœurs.

Mais juste après les violentes intempéries que nous venons de subir, je voudrais dire un mot de la relativement bonne concorde communale pour gérer la crise : c'est rare et ça fait plaisir !

Thomas BETH

État civil

Naissances :

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Leiya FOURMENT, née le 10 juillet, fille de Ludovic FOURMENT et de Sandra TORNERO
- Raphaël ANTHOINE, né le 29 juillet, fils de Jérôme ANTHOINE et de Florence FERRERO
- Léo PAYAN, né le 6 octobre, fils de Christophe PAYAN et de Anaïs AUBERT
- Léony LIONS, née le 1^{er} novembre, fille de Clément LIONS et de Mégane BARBAN
- Nathan PEYRON, né le 5 novembre, fils de Guillaume PEYRON et de Océane DESIMONE
- Flora BERNARD, née le 19 novembre, fille de Christophe BERNARD et de Candice GUISCHET

Ils se sont dit OUI :

- Laurence VAUSSELIN et David ASTRUZ, le 9 septembre
- Justine THOLOZAN et Daniel DOUCELIN, le 22 septembre
- Delphine GIRARD et François BADALUCCO, le 28 octobre

Aux familles, nos pensées attristées :

- Odile de MARTRIN DONOS, juillet 2023
- Josiane CORNIC, août 2023
- Eric CERUTTI, août 2023
- Guy PITET, août 2023
- Joseph MATHIEUX, août 2023
- Gilles CEZANNE, septembre 2023
- Emma ALLAMANNO, octobre 2023
- Jeannette TEISSIER, octobre 2023
- Raymonde ASTIER, novembre 2023
- Gilles LIBERT, novembre 2023

INFO INFO INFO INFO INFO INFO INFO INFO INFO

Les **vœux du Maire** et de sa municipalité se dérouleront le **vendredi 12 janvier 2024 à 18h30** dans la salle des fêtes communales.

RAPPEL « Distribution de votre courrier »

Merci de veillez à apposer votre nom et numéro de votre rue sur votre boîte aux lettres.

Le déneigement sur la commune

Chacun surveille la météo chaque jour en hiver. Si la neige est annoncée, nous vous remercions de déplacer vos véhicules de façon à laisser le passage libre pour les engins de déneigement. Ainsi, tout le monde sera satisfait du passage des engins tant attendus.